



# CHARTE DE BONNE CONDUITE

**1/ RESPECT ET TOLERANCE** : Vis à vis de toutes les personnes présentes sur le site : les jeunes, l'équipe d'encadrement, le personnel de service, les structures extérieures en activité ou hébergés sur notre site. Nous refuserons toute discrimination et atteinte à l'intégrité physique ou morale d'autrui.

**2/ REGLES DE VIE** : Elles sont élaborées en début de séjour en concertation avec l'équipe d'encadrement avec l'objectif de définir des règles qui ne sont pas des contraintes ou des limitations mais une ligne conductrice qui a pour objectif de permettre le bon déroulement du séjour.

**3/ NON RESPECT DU MATERIEL** : tout acte de vandalisme et destruction volontaire est inacceptable. Le parent ou le responsable légal sera immédiatement informé et les frais engagés seront facturés au responsable.

**4/ OBJETS DE VALEUR ET APPAREILS ELECTRONIQUES** : Bien qu'il soit stipulé dans le trousseau que les vêtements neufs ou de marques ainsi que les objets de valeurs soient déconseillés, certains jeunes viennent tout de même avec ce type d'objet. Nous rappelons donc que le centre se décharge de toute responsabilité en cas de vol, perte ou casse.

**5/ LE TELEPHONE PORTABLE** : Les téléphones sont interdits sur le centre.

**6/ TABAC** : Il est formellement interdit de fumer dans le centre, les chambres et les lieux communs.

**7/ ALCOOL ET DROGUE** : La consommation, la détention, la vente de drogue et d'alcool sont strictement interdites. Aucune négociation n'est envisageable dans ce domaine. L'équipe de direction sera intransigeante.

**8/ MIXITE** : La mixité n'est pas autorisée dans les chambres, et chaque participant doit adopter un comportement respectueux et responsable.

Il est important de rappeler que nos séjours sont encadrés par des animateurs. Si nous ne pouvons pas garantir la sécurité physique et morale de l'enfant/adolescent inscrit sur nos séjours ou des autres colons et si nous observons des comportements incompatibles avec la vie en collectivité et nous nous réservons le droit de mettre fin au séjour.

J'ai lu la charte de bonne conduite et je m'engage à la respecter. Cette charte n'est pas faite pour me limiter mais pour rendre mon séjour agréable.

J'ai pris connaissance que dans le cas contraire, selon la gravité des faits, je peux faire l'objet d'un renvoi immédiat comme il est stipulé dans les conditions générales de vente.

Fait le

Nom, prénom de l'enfant :

Signature :

Nom, prénom du responsable légal :

Signature :